

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETÉS DU MAIRE

OBJET : Arrêté de mise à disposition à titre gracieux la salle polyvalente dans le cadre des élections municipales 2026

Monsieur Thierry FLEISCHMAN, Maire de CITRY, Seine et Marne ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2144-3 ;
VU le code électoral, notamment son article L52/8 ;
Considérant que les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026 ;
Considérant qu'il appartient à la collectivité de respecter strictement le principe d'égalité entre les candidats en offrant les mêmes possibilités aux mêmes conditions ;
Considérant que par la volonté de transparence et dans un souci d'égalité de traitement et de sécurité juridique, il convient de préciser les modalités de mise à disposition des salles municipales aux candidats durant la période pré-électorale et électorale.

ARRÊTE

Article 1 : La mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente à tous les candidats au scrutin municipal à venir à compter du présent arrêté jusqu'à la veille du 2^{ème} tour de scrutin ;

Article 2 : Cette mise à disposition est valable pour 2 réunions par mois.

Article 3 : Toute demande devra :

- Être écrite,
- Préciser la date de réunion souhaitée,
- Être formulée 7 jours au minimum avant la date de la réunion auprès de l'accueil de la mairie, soit par voie postale, soit par e-mail : mairie@citry.fr

Article 4 : Il appartient aux candidats de procéder à la mise en place et au rangement du matériel et mobilier utilisés lors de leurs réunions.

Article 5 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- A Monsieur le Préfet de Seine et Marne ;
- Cet arrêté fera l'objet d'une publication sur le site de la commune.

Article 6 : LE présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date d'affichage et de sa transmission aux services de l'Etat.

Fait à CITRY,
Le 9 février 2026
Le Maire,
T. FLEISCHMAN



REÇU EN PREFECTURE
le 11/02/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-077-217701176-20260209-ARRETE_3_20